

Prévention, détection et gestion des risques psychosociaux

Mise à jour 01/2025

Formation en Intra Présentiel – Réf MAN18A

Saviez-vous que le taux de burn-out a doublé depuis 2020 ? (Etude OpinionWay pour le cabinet Empreinte humaine « [La prévention des risques psychosociaux est-elle un échec ?](#) », 2023) Que 3 personnes sur 4 rencontrent un problème de santé mentale lié au travail ? (Etude Ipsos et AXA, « [Mind Health Report](#) », 2024). Chaque année, le stress au travail coûte environ 3 milliards d'euros aux entreprises (perte de productivité, absentéisme et turnover). Ces chiffres soulignent l'urgence d'agir, notamment pour les encadrants qui jouent un rôle central dans la détection et la prévention des RPS. La formation vise ainsi à renforcer vos compétences en matière de prévention et de gestion des RPS, tout en apportant des outils concrets pour améliorer le bien-être de vos équipes.

Compétence(s) visée(s)

- ❖ Détecter les signes précurseurs des risques psychosociaux.
- ❖ Agir concrètement face à une situation à risque.

Objectifs de la formation

- ☞ Définir et distinguer les différentes notions clés des RPS.
- ☞ Connaître le cadre légal et les obligations de l'employeur.
- ☞ Repérer les facteurs de risque et les signes précoces des RPS.
- ☞ Caractériser une situation à risque.
- ☞ Connaître les actions de prévention des RPS dans son management au quotidien.
- ☞ Identifier les actions à mener et définir un plan d'action concret.

Contenu

Introduction : Représentations sur les risques psychosociaux et leurs impacts ; les situations rencontrées

1. Les fondamentaux des risques psychosociaux (RPS)

- Qualité de Vie au Travail et risques psychosociaux : de quoi parle-t-on ?
- Les impacts des maladies professionnelles pour l'entreprise.
- Les différentes notions clés autour des RPS (stress, burn-out, harcèlement moral, charge mentale) : causes, étapes d'évolution et conséquences.

2. Le cadre légal et les obligations de l'employeur

- Le cadre légal relatif aux RPS.
- Les obligations de l'employeur en lien avec les RPS.
- Les conséquences juridiques pour l'entreprise en cas de négligence.
- Les rôles et responsabilités des managers dans la prévention des RPS.

3. Les situations à risque : les détecter

- Qu'appelle-t-on une situation à risque ? Une personne à risque ?
- Les facteurs de risque organisationnels (Environnement de travail, surcharge...).
- Les facteurs de risque individuels (Personnalité, comportements...).
- Les différents signaux d'alerte du risque.
- Les méthodes de détection des situations à risques.
- L'identification des causes pour une gestion du risque adaptée.

4. Les moyens d'actions managériales dans la prévention et la gestion des RPS

- L'organisation du travail.
- La mise en place de processus de communication ouverts.
- L'utilisation de techniques de communication non violente (CNV).
- La gestion d'un conflit ouvert.
- Les actions à mener en cas de détection d'un risque.
- Le risque devient réalité : que faire ?

Analyse de situations concrètes

Mise en place de son plan d'action

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation



Public

Encadrants nationaux, régionaux et secteurs



Pré-requis :

Formation dispensée en français, maîtrise de la langue française.



Durée

2 jours, soit 14h (en présentiel) + 1 j à j+ 6 mois/1 an, soit 3 j (21h)



Formateur(trice) pressenti(e)

Formateur(trice) spécialisé(e) dans les risques psychosociaux



Nombre de participants (intra)

De 2 à 10 personnes



Matériel nécessaire

Vidéoprojecteur et écran pour intervenant(e)

Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques en pédagogie active
- Echanges et partages d'expériences sur le vécu des participants
- Cas pratiques à partir du terrain
- Mise à disposition d'un espace extranet dédié
- Diaporama (transmis aux participants)

Modalités et délai d'accès

De 2 à 5 mois en moyenne (nous contacter)

TARIF

Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé

Besoin d'un conseil ? d'une information ? d'un devis ?

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez-nous

06.09.08.02.20

contact@cjformation.com

www.cjformation.com

Carine ANCIAUX

Présidente, Référente handicap
Référente pédagogique et numérique
Aurélien Fauchet et Claire Royer
Assistantes administratives

